

2015

Canada
Province de Québec
Municipalité de Notre-Dame-de-la-Merci
M.R.C. de la Matawinie

Mercredi 2015 (01) Séance ordinaire du conseil municipal, tenue le mercredi 14 janvier
14 janvier 2015 au lieu et à l'heure habituels. Étaient présents Mesdames,
Messieurs, les membres du conseil suivants et formant quorum :

Madeleine Proulx	André Savage
Johanne Baillargeon	Isabelle Parent
André Lapierre	Alain Lalonde

Sous la présidence de Son Honneur la Mairesse, Madame Roxanne Turcotte.

La directrice générale, Chantal Soucy est également présente.

Madame la Mairesse procède à l'ouverture de la présente séance et indique les procédures du déroulement de la soirée.

15-001 2- Adoption de l'ordre du jour

Proposé par le conseiller André Lapierre
et résolu,

que l'ordre du jour soit et est adopté tel que présenté.

Adopté unanimement par les conseillers.

15-002 3- Adoption des procès-verbaux

Proposé par la conseillère Johanne Baillargeon
et résolu,

que les procès-verbaux de la séance ordinaire du 3 décembre 2014 ainsi que son ajournement du 18 décembre 2014 et celui de l'assemblée spéciale du 18 décembre 2014, soient et sont adoptés, dans leur forme et teneur.

Adopté unanimement par les conseillers.

4- Rapport d'activités de la mairesse (pas de rapport ce mois-ci)

5. Lecture du résumé des correspondances reçues

15-003 5.1 Règlement d'emprunt - financement

**IL EST PROPOSÉ PAR LE CONSEILLER ANDRÉ SAVAGE
ET RÉSOLU,**

QUE la Municipalité de Notre-Dame-de-la-Merci accepte l'offre qui lui est faite de la caisse populaire Desjardins de la Ouareau pour son emprunt par billets, en date du 21 janvier 2015, au montant de 1 403 400 \$, effectué en vertu des règlements d'emprunt numéros 183 et 194. Ce billet est émis au prix de 100.00000 pour chaque 100,00 \$, valeur nominale des billets, échéant en série **cinq (5) ans** comme suit :

58 000 \$	2.50 %	21 janvier 2016
59 800 \$	2.50 %	21 janvier 2017
61 700 \$	2.50 %	21 janvier 2018
63 700 \$	2.50 %	21 janvier 2019
1 160 200 \$	2.50 %	21 janvier 2020

QUE les billets, capital et intérêts, soient payables par chèque à l'ordre du détenteur enregistré ou par prélèvement bancaire pré-autorisé à celui-ci.

Adopté unanimement par les conseillers.

15.004 5.2 Règlement d'emprunt – financement

ATTENDU QUE conformément aux règlements d'emprunt suivants et pour les montants indiqués en regard de chacun d'eux, la Municipalité de Notre-Dame-de-la-Merci souhaite emprunter, par billet, un montant total de 1 403 400 \$:

Règlement d'emprunt numéro	Pour un montant de \$
183	126 700 \$
194	1 276 700 \$

ATTENDU QU'à ces fins, il devient nécessaire de modifier les règlements d'emprunt en vertu desquels ces billets sont émis;

Il est proposé par le conseiller Alain Lalonde
et résolu unanimement,

QUE le préambule de la présente résolution en fasse partie intégrante
comme s'il était ici au long reproduit;

QU'un emprunt par billet au montant de 1 403 400 \$ prévu aux règlements
d'emprunt numéro 183 et 194 soit réalisé;

QUE les billets soient signés par la mairesse et la secrétaire-trésorière;

QUE les billets soient datés du 21 janvier 2015;

QUE les intérêts sur les billets soient payables semi-annuellement;

QUE les billets, quant au capital, soient remboursés comme suit :

2016	58 000
2017	59 800
2018	61 700
2019	63 700
2020	65 500 (à payer en 2020)
2020	1 094 700 (à renouveler)

QUE pour réaliser cet emprunt, la Municipalité de Notre-Dame-de-la-Merci émette pour un terme plus court que le terme prévu dans les règlements d'emprunt, c'est-à-dire pour un terme de **cinq (5) ans** (à compter du 21 janvier 2015), en ce qui regarde les amortissements annuels de capital prévus pour les années 2021 et suivantes, au lieu du terme prescrit pour lesdits amortissements pour les règlements d'emprunt numéros 183 et 194, chaque emprunt subséquent devant être pour le solde ou partie du solde dû sur l'emprunt.

Adopté unanimement par les conseillers.

15-005 6. Adoption des comptes à payer au montant de 61 748.08 \$

Proposé par la conseillère Isabelle Parent
et résolu,

que la liste des comptes à payer, au montant de 61 748.08 \$, soit et est adoptée telle que déposée et que soient et sont ratifiés les chèques émis en vertu d'une résolution.

Que la mairesse et la directrice générale soient et sont autorisées à signer les chèques à cet effet.

Adopté unanimement par les conseillers.

8284-94	Salaires	
8295	Bell Canada	699.76 \$*
8296	Compo Recycle	30 294.00 \$*
8297	Croix Bleue	2 714.55 \$*
8298	Fonds d'information sur le territoire	48.00 \$*
8299	H. Lanthier Excav. Inc./Entrep. Trans-Nord	78 183.00 \$*
8300	Société canadienne des postes	576.82 \$*
8301	Me Pierre-Édouard Asselin	2 055.18 \$
8302	Atelier usinage St-Donat inc.	49.90 \$
8303	Biolab	28.75 \$
8304	Canadian Tire	1 363.53 \$
8305	Canupease	2 512.20 \$
8306	Services de cartes Desjardins	1 950.54 \$
8307	Centre de liquidation Raynat inc.	170.88 \$
8308	Au coin de la chaussure enr.	183.90 \$
8309	Claude Rondeau Ent. Électricien	703.30 \$
8310	Dunton Rainville	7 373.06 \$
8311	EMRN	662.38 \$
8312	Fleuriste St-Donat enr.	97.73 \$

8313	Garage de pneus NDM	354.01 \$
8314	Groupe Ultima Inc.	37 354.00 \$
8315	Hydro-Québec	331.12 \$
8316	Journal Altitude 1350	373.69 \$
8317	Linde Canada Ltée	13.34 \$
8318	Patrick Morin	43.20 \$
8319	Produits San. des Plaines Inc.	154.25 \$
8320	P.G. Solutions Inc.	1 931.58 \$
8321	Info Page	127.85 \$
8322	SRAD Communications	209.26 \$
8323	St-Donat Marine	227.65 \$
8324	Symbiose RH Inc.	2 085.08 \$
8325	Texas Raffinerie	362.17 \$
8326	Wilson & Lafleur Ltée	300.83 \$
8327	Wolters Kluwer Québec Inc.	728.70 \$
8328	Ass. des Directeurs municipaux du Québec	1 448.50 \$
8329	Bell Canada	122.53 \$*
8330	Centre de prévention du suicide	200.00 \$
8331	Conteneur Recycle	1 691.52 \$*
8332	Combeq	620.87 \$
8333	Féd. Québécoise des Municipalités	1 205.27 \$
8334	Ministre des Finances	700.00 \$
8335	P.G. Solutions Inc.	16 286.19 \$
8336	Rogers	84.15 \$*
8337	Telus	139.92 \$*
8338	Tourisme Lanaudière	235.70 \$
8339	Xerox Canada	264.89 \$*

Total des incompressibles : 114 819.14 \$

PÉRIODE DE QUESTIONS SUR LES FINANCES

7. Règlements et avis de motion

15-006 7.1 Règlement sur les règles de fonctionnement de la bibliothèque [n/d R-178-2]

Proposé par le conseiller André Savage
et résolu,

Que le conseil municipal de Notre-Dame-de-la-Merci adopte le règlement 178-2, modifiant le règlement 178 sur les règles de fonctionnement de la bibliothèque, tel que déposé.

Adopté unanimement par les conseillers.

15-007 7.2 Règlement sur le traitement des élus municipaux [n/d R-148-3]

Ayant pour effet de décréter une dépense pour la rémunération des membres du conseil municipal de Notre-Dame-de-la-Merci;

Madame la mairesse demande le vote :

Madeleine Proulx	oui
Johanne Baillargeon	oui
André Lapierre	oui
André Savage	oui
Isabelle Parent	oui
Alain Lalonde	oui
Roxanne Turcotte	oui

À cette fin, et les membres du conseil municipal ayant tous voté en faveur de l'adoption du présent règlement.

Il est proposé par la conseillère Johanne Baillargeon et résolu à l'unanimité du conseil,

que le présent projet de règlement #148-3 soit adopté, tel que déposé.

Adopté unanimement par les conseillers ainsi que la mairesse.

**15-008 7.3 Règlement sur la circulation des véhicules routiers
[n/d R-179-1]**

Proposé par la conseillère Isabelle Parent et résolu,

que le conseil municipal de Notre-Dame-de-la-Merci adopte le règlement sur la circulation des véhicules routiers, tel que déposé.

Adopté unanimement par les conseillers.

Période de questions sur la réglementation

8. Administration et ressources humaines

15-009 8.1 Archives [n/d N-514]

Proposé par la conseillère Madeleine Proulx et résolu,

que le conseil municipal de Notre-Dame-de-la-Merci accepte l'offre de Madame Andrée Lapierre de "A. Lapierre Gestion Documentaire inc." pour la réalisation des étapes 1 et 2 de son offre de service. La présente offre étant de mettre à niveau les archives de la municipalité selon le système d'organisation des Archives municipales reconnu par "Bibliothèque et Archives Nationales du Québec".

Le coût du mandat est estimé entre 6 563 \$ et 7 875 \$ plus taxes, selon la durée du travail qui est estimé entre 17 et 21 jours.

Adopté unanimement par les conseillers.

15-010 8.2 Combeq - adhésion [n/d N-194]

Proposé par le conseiller Alain Lalonde
et résolu,

que le conseil municipal de Notre-Dame-de-la-Merci renouvelle l'adhésion de Martine Bélanger et Daniel Lauzon auprès de la Combeq pour l'année 2015, au coût de 530 \$, plus les taxes applicables.

Adopté unanimement par les conseillers.

15-011 8.3 Tourisme Lanaudière- adhésion [n/d N-167]

Proposé par la conseillère Johanne Baillargeon
et résolu,

que le conseil municipal de Notre-Dame-de-la-Merci renouvelle son adhésion à Tourisme Lanaudière pour l'année 2015, au coût de 235.70 \$.

Adopté unanimement par les conseillers.

15-012 8.4 Fédération Québécoise des Municipalités - adhésion [n/d N-133]

Proposé par la conseillère Isabelle Parent
et résolu,

que le conseil municipal de Notre-Dame-de-la-Merci renouvelle son adhésion auprès de la Fédération Québécoise des Municipalités pour l'année 2015, au coût de 1 205.27 \$.

Adopté unanimement par les conseillers.

15-013 8.5 École secondaire des Chutes [n/d N-922]

Proposé par la conseillère Madeleine Proulx
et résolu,

que le conseil municipal de Notre-Dame-de-la-Merci accepte l'activité de financement "Pont payant pour le voyage de plein air de l'école secondaire des Chutes". L'activité de financement aura lieu le vendredi 15 mai et le samedi 16 mai 2015.

Adopté unanimement par les conseillers.

15-014 8.6 La petite mission [n/d N-324]

Proposé par la conseillère Johanne Baillargeon
et résolu,

que le conseil municipal de Notre-Dame-de-la-Merci accepte de donner 24 chaises provenant de la salle communautaire pour le nouvel emplacement de La Petite Mission.

Adopté unanimement par les conseillers.

15-015 8.7 Radiation - [n/d N-400]

Proposé par le conseiller André Savage
et résolu,

que le conseil municipal de Notre-Dame-de-la-Merci refuse la demande de Monsieur François Berthiaume du 1392 Montée de la Réserve, de radiation des intérêts de son compte, au montant de 5.48 \$. Montant dû pour avoir reçu son paiement en retard.

Adopté unanimement par les conseillers.

15-016 8.8 Équité salariale [n/d N-960]

Proposé par la conseillère Isabelle Parent
et résolu,

que le conseil municipal de Notre-Dame-de-la-Merci accepte l'entente de règlement pour l'ajustement de certains salaires suite au processus de l'équité salariale.

Que la municipalité effectue les versements des sommes dûes aux employées concernées en un seul versement, le 22 janvier prochain, selon les calculs déposés.

Que la mairesse et la directrice générale soient autorisées à signer tout les documents à cet effet et à procéder aux ajustements nécessaires.

Adopté unanimement par les conseillers.

15-017 8.9 Ass. des directeurs Municipaux du Québec-adhésion [n/d N-25]

Proposé par le conseiller André Lapierre
et résolu,

que le conseil municipal de Notre-Dame-de-la-Merci renouvelle l'adhésion de Chantal Soucy et de Martine Bélanger auprès de l'Association des directeurs municipaux du Québec pour l'année 2015, au coût de 1 448.50\$.

Adopté unanimement par les conseillers.

15-018 8.10 Centre de prévention du suicide de Lanaudière [n/d N-289]

Proposé par la conseillère Johanne Baillargeon
et résolu,

que le conseil municipal de Notre-Dame-de-la-Merci accorde une aide financière de 200 \$ pour le Centre de prévention du suicide de Lanaudière.

Adopté unanimement par les conseillers.

15-019 8.11 Employés municipaux [n/d N-300]

Proposé par le conseiller André Savage
et résolu,

que le conseil municipal de Notre-Dame-de-la-Merci adopte la modification des salaires des employés cadres et des officiers de la municipalité, telle que déposée, ainsi que les frais inhérents pour l'année 2015 (frais de déplacements, formations, colloques et congrès).

La présente résolution rescinde la résolution 14-323.

Adopté unanimement par les conseillers.

15-020 8.12 PG Solutions – Contrat d'entretien et de soutien [n/d N-27]

Proposé par la conseillère Johanne Baillargeon
et résolu,

que le conseil municipal de Notre-Dame-de-la-Merci autorise le renouvellement du contrat d'entretien et de soutien des applications des logiciels utilisés par la municipalité, au coût de 16 286.19 \$.

Adopté unanimement par les conseillers.

**Période de questions sur l'administration
et les ressources humaines**

9. Sécurité publique

9.1 Rapport du conseiller responsable

15-021 9.2 Colloque de la sécurité civile [n/d N-114]

Proposé par le conseiller André Lapierre
et résolu,

que le conseil municipal de Notre-Dame-de-la-Merci autorise la directrice générale, Chantal Soucy, et l'assistant directeur incendie, Stéphane Dubreuil, à participer au colloque de la sécurité civile et des incendies les 16, 17 et 18 février, au coût de 340 \$ chacun, plus les frais inhérents.

Adopté unanimement par les conseillers.

15-022 9.3 Projet d'entente incendie NDM et Saint Côme [n/d N-71 et N-410]

Proposé par la conseillère Isabelle Parent
et résolu,

que le conseil municipal de Notre-Dame-de-la-Merci accepte la signature de l'entente avec la municipalité de Saint Côme, selon le projet déposé.

Que la mairesse et la directrice générale soient et sont autorisées à signer les documents à cet effet.

Adopté unanimement par les conseillers.

Période de questions sur la sécurité publique

10. Voirie

10.1 Rapport du conseiller responsable

15-023 10.2 David Bourassa - déneigement [n/d C-82]

Proposé par le conseiller André Savage
et résolu,

que le conseil municipal de Notre-Dame-de-la-Merci refuse d'effectuer
l'entretien hivernal de la rue du Muguet pour la saison 2014-2015.

Adopté unanimement par les conseillers.

15-024 10.3 La Petite Mission - déneigement [n/d N-324]

Proposé par la conseillère Johanne Baillargeon
et résolu,

que le conseil municipal de Notre-Dame-de-la-Merci autorise l'entretien de
l'entrée du 1915 montée de la Réserve.

Adopté unanimement par les conseillers.

15-025 10.4 Demande de luminaire- 2757 chemin des Bouleaux [n/d N-74]

Proposé par le conseiller André Savage
et résolu,

que le conseil municipal de Notre-Dame-de-la-Merci refuse l'installation du
luminaire demandé.

La demande ne respecte pas les conditions de la politique d'attribution de
luminaire de la municipalité.

Adopté unanimement par les conseillers.

Période de questions sur la voirie

11. Environnement et Hygiène du milieu

11.1 Rapport de la conseillère responsable

Période de questions sur l'environnement et l'hygiène du milieu

12. Santé, famille et petite enfance

12.1 Rapport de la conseillère responsable

Période de questions sur la santé, famille et petite enfance

13. Aménagement, urbanisme

13.1 Rapport du conseiller responsable

15-026 13.2 Comité consultatif d'urbanisme - Renouvellement [n/d N-363]

ATTENDU QUE nous devons renouveler les mandats des sièges impairs pour une période de deux ans;

Il est proposé par la conseillère Madeleine Proulx et résolu,

que la municipalité Notre-Dame-de-la-Merci accepte que soit reconduit le mandat pour siéger au Comité consultatif d'urbanisme, pour une période de deux ans, soit du 1er janvier 2015 au 31 décembre 2016;

Monsieur André Savage, au siège # 1
Madame Mireille Levasseur, au siège # 3
Monsieur Gilles Pelletier, au siège # 5
Monsieur Roland Soucy, au siège # 7
Monsieur Roger Desjardins, au siège # 9

Adopté unanimement par les conseillers.

Période de questions sur l'aménagement, urbanisme

14. Promotion et développement économique

Période de questions sur la promotion et le développement économique

15. Loisirs, Art et Culture

15.1 Rapport de la conseillère responsable

15-027 15.2 Carnaval Notre-Dame en Blanc [n/d N-109]

Proposé par la conseillère Madeleine Proulx et résolu,

que le conseil municipal de Notre-Dame-de-la-Merci autorise un budget de 13 000 \$ pour la tenue de l'évènement et mandate le club vtt "Le paradis du Quad" à prendre en charge l'organisation du souper ainsi que l'ensemble du service aux tables et à la cuisine, lors de la soirée du 21 février.

La municipalité versera un montant de 9 \$ par billet vendu au club "Le paradis du Quad".

Adopté unanimement par les conseillers.

Période de questions sur les loisirs, les arts et la culture

15-028 16. Levée de l'assemblée

Proposé par la conseillère Isabelle Parent
et résolu,

que la présente séance soit et est levée.

Adopté unanimement par les conseillers.

**Je, soussignée, certifie par les présentes, qu'il y a des crédits suffisants
pour les dépenses décrites dans les résolutions suivantes :
15-005, 15-009, 15-010, 15-011, 15-012, 15-016, 15-017, 15-018, 15-019, 15-
020, 15-021, 15-027.**

Chantal Soucy, directrice générale/secrétaire-trésorière

38 personnes

Fin de la session 21h38

Roxanne Turcotte, Mairesse

Chantal Soucy, Directrice générale